

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03361
Numéro SIREN : 534 979 273
Nom ou dénomination : AB DISTRIBUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2017 sous le numéro de dépôt 16675

Désignation de l'entreprise SASU AB DISTRIBUTIONS					Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 97 rue Paul Vaillant Couturier 95100 ARGENTEUIL								
Numéro SIRET* 5 3 4 9 7 9 2 7 3 0 0 0 1 6								
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12			Durée de l'exercice précédent* 12					
Exercice N clos le 31/12/2016								
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
					Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012			
		Autres*	014	1 280	016	1 280		
	Immobilisations corporelles*		028	98 680	030	72 512		
	Immobilisations financières* (1)		040	5 407	042	5 407		
	Total I (5)		044	105 367	048	73 792		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
		Marchandises *	060	60 480	062	60 480		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres* (3)	072	33 471	074	33 471		
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	29 981	086	29 981		
	Charges constatées d'avance *		092	4 178	094	4 178		
	Total II		096	128 111	098	128 111		
	Total général (I + II)		110	233 479	112	159 687		
PASSIF						Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	7 500				
	Écarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126	750				
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		132	28 010		
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136	25 568				
	Provisions réglementées		140					
Total I		142	61 828					
Provisions pour risques et charges		Total II	154	240				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	26 280				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	53 671				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		172	17 665		
	Produits constatés d'avance		174					
	Total III		176	97 618				
Total général (I + II + III)		180	159 687					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	8 574
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	10 200
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	18 452		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	985 518
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217		218	324
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	2 787
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	988 630
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	776 050
	Variation de stocks (marchandises)*				236	(3 559)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	26
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : 12 038 - mobilier : - immobilier :)			242	94 342
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	2 711	244	4 019
	Rémunérations du personnel*				250	50 861
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	8 549
	Dotations aux amortissements*				254	12 268
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	942 559

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	
	Produits exceptionnels	(IV)	290	108
	Charges financières	(V)	294	4 418
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348	
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	6 935

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

			310	25 568
--	--	--	-----	--------

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	1 971
	Provisions non déductibles*	322	240
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324	5 081
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	
	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	
	ZRD (44. terdecies)	127	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	
	ZFA (44 quaterdecies)	345	
	Créance due au report en arrière du déficit	346	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURSBénéfice col. 1
Déficit col. 2

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :	356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		360

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITSBénéfice col. 1
Déficit col. 2

		370	41 223	372
--	--	-----	--------	-----

Désignation de la société : SASU AB DISTRIBUTIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 159 687 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 25 568 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

- ☒ - Amortissement linéaire
- ☐ - Amortissement dégressif fiscal
- ☐ - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Evaluation des stocks :

- ☐ - Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)
- ☒ - Premier entré, premier sorti (PEPS-FIFO)

Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

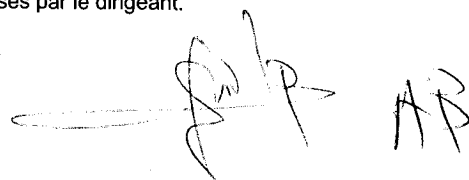
Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 2 094 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Autres éléments significatifs

Le cabinet comptable ne participe pas à l'inventaire physique ni à sa valorisation.

Les recettes font l'objet d'un enregistrement en comptabilité sur la foi des informations transmises par le dirigeant.



A la clôture de l'exercice il existe un compte courant d'associé présentant un solde débiteur.

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 280			1 280
Immobilisations incorporelles (I)	1 280			1 280
Installations techniques matériels et outillages industriels	62 127	200		62 327
Installations générales agencements divers	17 099	10 000		27 099
Autres immobilisations corporelles	10 045		790	9 255
Immobilisations corporelles (II)	89 270	10 200	790	98 680
Immobilisations financières (III)	5 408			5 408
Total général (I + II + III)	95 958	10 200	790	105 368

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	3 ans	1 280			1 280
Total immobilisations incorporelles (I)		1 280			1 280
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	45 239	9 168		54 407
Installations générales agencements divers	10 ans	7 076	2 372		9 448
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	8 719	728	790	8 658
Total immobilisations corporelles (II)		61 034	12 268	790	72 512
Total général (I + II)		62 314	12 268	790	73 792

Provisions : Variations pour chaque catégorie de provisions des montants cumulés à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Autres provisions	108	240	108	240

[Handwritten signature and initials]

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	5 408		5 408
Créances de l'actif circulant	33 471	33 471	
Charges constatées d'avance	4 179	4 179	

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 179		
Total	4 179		

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et plus de cinq ans	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	26 281	17 707	8 574	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 672	53 672		
Autres dettes	17 666	17 666		
Produits constatés d'avance				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	486
Banque - Intérêts courus à payer	957
Intérêts courus	26
Dettes provis. pr congés à payer	2 499
Charges sociales s/congés à payer	1 124
Etat - autres charges à payer	1 366
Divers - charges à payer	2 220
Total	8 678




Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 75,00 euros.

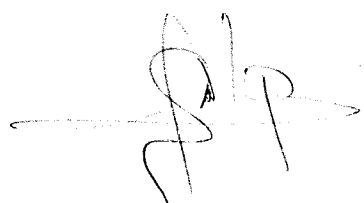
	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	75,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	75,00

Opérations exceptionnelles

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	654	
Autres charges	8 363	
Provisions pour risques et charges	240	
Provisions pour risques et charges		108
TOTAL	9 257	108

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

AB DISTRIBUTIONS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 7 500.00 €

Siège social : 97 rue Paul Vaillant Couturier

95100 ARGENTEUIL

534 979 273 RCS PONTOISE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2017

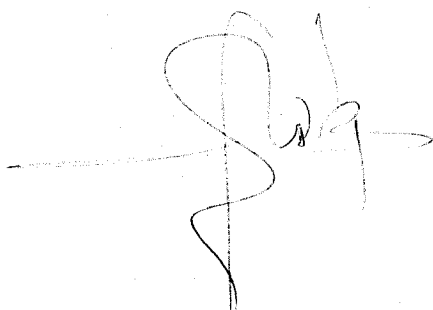
DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 25 568.31 €, de la manière suivante :

- | | |
|------------------------|-------------|
| - Un résultat de | 25 568.31 € |
| - Une somme de | 25 568.31 € |
- affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.



AB DISTRIBUTIONS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 7 500.00 €

Siège social : 97 rue Paul Vaillant Couturier

95100 ARGENTEUIL

534 979 273 RCS PONTOISE

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE EN **DATE DU 27 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept,

Le vingt-sept juin, à dix-neuf heures trente minutes,

Monsieur Ahmed BIFENZI, agissant en qualité d'associé unique et président de la société AB DISTRIBUTIONS, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le tableau des résultats financiers,
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :

- Approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Déclaration des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses.

Il est rappelé, par le président, que les dividendes éligibles à l'abattement de 40% peuvent être taxés à la source au taux de 21 % avant d'être imposés au barème de l'impôt sur le revenu.

Ce prélèvement, calculé à partir du montant brut des revenus, n'a aucun caractère libératoire et représente un acompte sur l'impôt dû, qui sera ensuite imputé sur le montant de l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré, l'excédent éventuel étant alors restitué.

Le président précise que les dividendes pourront être exonérés de cet acompte si le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50.000 € (associé célibataire) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint). En outre, la société versera un dividende amputé de 15,5% de prélèvements sociaux.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2016 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 25 568.31 €, de la manière suivante :

- | | |
|------------------------|-------------|
| - Un résultat de | 25 568.31 € |
| - Une somme de | 25 568.31 € |

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DECISION

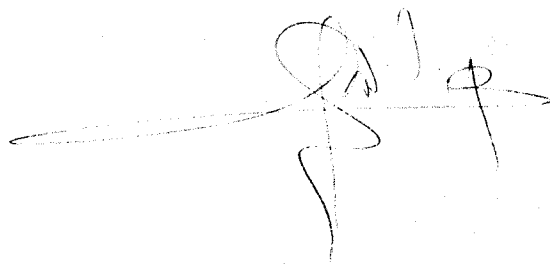
L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'associé unique déclare approuver le montant de la rémunération attribuée au président au titre de l'exercice, soit la somme de 17 600 euros.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique



AB DISTRIBUTIONS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 7 500.00 €

Siège social : 97 rue Paul Vaillant Couturier

95100 ARGENTEUIL

534 979 273 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2017

Le soussigné Ahmed BIFENZI, associé unique et président de la société AB DISTRIBUTIONS, a établi, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le présent rapport sur la situation et l'activité de ladite société durant l'exercice écoulé.

Présentation des comptes

Sont reprises ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Installations techniques, matériel et outillage industriel	7 921	16 889	-53.10
Autres immobilisations corporelles	18 247	11 347	60.81
Total des immobilisations corporelles	26 168	28 236	-7.32
Autres immobilisations financières	5 408	5 408	0.00
Total des immobilisations financières	5 408	5 408	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	31 576	33 644	-6.15
ACTIF CIRCULANT			
Matières premières et approvisionnements		26	-100.00
Stocks et en-cours	60 480	56 947	6.21
Autres créances	33 471	32 138	4.15
Créances	33 471	32 138	4.15
Disponibilités	29 981	23 914	25.37
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	29 981	23 914	25.37
Charges constatées d'avance	4 179	2 760	51.41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	128 111	115 759	10.67
TOTAL ACTIF	159 687	149 402	6.88

	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	Ecart %
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	7 500	7 500	0.00
Réserve légale	750	750	0.00
Autres réserves	28 010	6 080	360.73
RESULTAT DE L'EXERCICE	25 568	21 931	16.59
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	61 829	36 260	70.51
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour charges	240	108	122.22
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	240	108	122.22
DETTES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	26 255	22 212	18.20
Emprunts et dettes financières diverses	26	35	-25.41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 672	59 936	-10.45
Dettes fiscales et sociales	15 446	29 417	-47.49
Autres dettes	2 220	1 433	54.91
TOTAL DETTES	97 618	113 034	-13.64
TOTAL PASSIF	159 687	149 402	6.88

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	985 843	994 147	-0.84
Coût des achats et charges externes	866 860	876 719	-1.12
VALEUR AJOUTEE	118 984	117 428	1.32
Impôts, taxes et versements assimilés	4 020	3 939	2.04
Charges de personnel	59 411	65 269	-8.98
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	55 553	48 220	15.21
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	2 775	3 321	-16.44
Autres produits	12	108	-88.74
Dotations aux amortissements et provisions	12 268	15 136	-18.95
Autres charges	2	317	-99.51
RESULTAT D'EXPLOITATION	46 071	36 196	27.28
Résultat financier	-4 418	-4 834	8.60
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	41 653	31 362	32.81
Résultat exceptionnel	-9 149	-4 820	-89.80
Impôt sur les bénéfices	6 935	4 611	50.40
RESULTAT NET COMPTABLE	25 568	21 931	16.59

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 985 843 € contre 994 147 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 0.84 %.

En parallèle le total des charges d'exploitation ressort à 942 560 €, après des dotations aux provisions et amortissements pour 12 268 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 65 269 € à 59 411 €, soit une diminution de 8.98 %.

Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 46 071 € contre 36 196 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 27.28 %.

Le résultat financier, d'un montant de -4 418 €, contre -4 834 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 41 653 €, contre 31 362 € au 31 décembre 2015.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -9 149 €, contre -4 820 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 6 935 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 25 568 €, représentant 2.59 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 16.59 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 21 931 €, soit 2.21 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous rassurent sur le bien-fondé de notre politique commerciale, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice de 25 568.31 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- | | |
|------------------------|-------------|
| - Un résultat de | 25 568.31 € |
| - Une somme de | 25 568.31 € |

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Le président

